

Toujours plus d'enfants battus

Près de 2.000 cas de violences parentales enregistrés chaque année

Un bébé de six mois battu à mort par son père, deux fillettes tuées par leur père... **les faits les plus violents ont été commis ces dernières semaines, par des parents. Les coups et blessures commis par des parents sur leurs enfants ne cessent d'augmenter.**

En 2015, 1.912 procès-verbaux ont été dressés pour des faits de coups et blessures commis par des parents sur un enfant mineur, et 475 pour le seul premier trimestre de 2016. C'est presque quatre fois plus qu'il y a 15 ans. En 2000, il n'y en avait eu « que » 550.

La pauvreté est clairement un des critères expliquant ces violences

Le cap du millier était dépassé en 2007...

Pour l'ONE, ces chiffres ne sont pas forcément révélateurs de davantage de cas, mais s'expliquent peut-être par le fait que le travail

d'équipes comme SOS enfants est mieux connu, et donc que davantage de gens y font appel. Ce qui signifie plus de signalements à la police, et donc davantage aussi de p.-v. dressés. « *De manière générale* », explique le président de l'Union des magistrats de la jeunesse, Pierre-André Hallet, juge de la Jeunesse et de la Famille à Charleroi, « *le nombre de procès-verbaux constatant des faits pénaux (comprenant d'autres délits que les coups et blessures, NdlR) impliquant des mineurs est en baisse, selon une étude réalisée par l'Institut de criminologie et de statistiques.*

Mais cela peut juste signifier qu'il y a moins de procès-verbaux rédigés, peut-être parce que la police a moins de moyens ou qu'il y a moins de plaintes déposées, parce que les gens trouvent qu'elles ne sont pas traitées de façon efficace... »

LE DANGER : LA PAUVRETÉ !

Mais pour le magistrat, c'est clair, malgré une diminution du nombre de dossiers dans les bureaux des juges d'instruction, « *il n'y a pas, aujourd'hui, moins d'enfants en danger. Au contraire !*

Pour Pierre-André Hallet, une des explications à l'augmentation du nombre d'enfants en danger est

clairement la pauvreté.

PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES

« *Les parents vivent dans une précarité de plus en plus grande* », explique-t-il. « *Il faut voir les photos que les enquêteurs nous ramènent parfois ! Certains enfants vivent dans des conditions invraisemblables, dorment dans des roulottes, dans des voitures, avec des parents devenus amorphes et dans une précarité telle qu'ils n'ont plus les moyens de les emmener à l'école, qu'ils ne savent plus les habiller comme il faudrait pour aller à l'école. Et dans ces conditions, on ne peut évidemment pas s'étonner que l'absentéisme scolaire soit en hausse !*

Les crimes commis récemment sur des enfants ont aussi montré des parents ayant des problèmes psychologiques. Qui, pour le magistrat, peuvent aussi découler de la pauvreté.

Rien d'étonnant dès lors à ce que le nombre d'enfants « délaissés », abandonnés par leurs parents, soit également en augmentation. En 2015, 312 cas ont été enregistrés, et 69 pour le premier semestre de 2016. Jusqu'en 2007, il y en avait moins de 100 par an. ●

M.B. VALENTIN